



SUCCESSIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE LUXEMBOURG

15 mai 2018, Hôtel le Royal, Luxembourg

09.00 - 10.35

Planification patrimoniale belge (succession / donation) : aspects civils et fiscaux

Aspects civils

- Succession légale vs succession testamentaire
- Focus sur certains points de la réforme du droit civil successoral & les éventuels aménagements à prendre avant le 1er septembre 2018
- Successions internationales: réserve héréditaire au regard du Règlement EU 650/2012?

Aspects fiscaux

- Droits de succession: principes, exonérations (analyse par région), nouveautés 2018, convention préventive de la double imposition conclue par la Belgique en matière de succession
- Droits de donation mobilière / immobilière : principes, exonérations (analyse par région), nouveautés 2018, traités internationaux

Planification successorale: focus sur certains instruments

- Donation d'avoirs mobiliers aménagée de manière spécifique pour contourner l'adage «donner et retenir ne vaut»
- Assurance-vie
- Fondation familiale belge

Cas pratiques

Grégory Homans, Avocat-associé, Dekeyser & Associés, Bruxelles

10.30 - 10.45

Pause-café

10.45 - 12.00

Régime luxembourgeois des successions et donations

- Présentation du régime fiscal des successions et donations luxembourgeois
- Quelle stratégie devrait être suivie en fonction de la résidence des héritiers et de leur statut vis-à-vis des clients décédés ?
- Instruments de planifications matrimoniales luxembourgeois
- Quelle stratégie suivre afin de limiter les coûts de successions ?
- Incidences du transfert de résidence sur les régimes matrimoniaux
- Quelles sont les conséquences de l'absence de dispositions testamentaires ?
- Cas pratiques

Cosita Delvaux, Notaire, Etude Cosita Delvaux, Luxembourg

12.00 - 12.30

Cas pratiques de successions entre la Belgique et le Luxembourg et questions

- Le client décédé était résident fiscal belge, les héritiers sont résidents luxembourgeois et les actifs sont situés en Belgique et à Luxembourg
- Le client décédé était résident fiscal luxembourgeois, les héritiers sont résidents belges et les actifs sont situés en Belgique et à Luxembourg
- Le client décédé était résident fiscal belge, les héritiers sont résidents luxembourgeois et les actifs sont situés à Luxembourg

Grégory Homans, Avocat-associé, Dekeyser & Associés, Bruxelles

Cosita Delvaux, Notaire, Etude Cosita Delvaux, Luxembourg

17.20

Fin de la conférence



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SUCCESSIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE LUXEMBOURG
15 mai 2018, Hôtel le Royal, Luxembourg

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE PAR :

• Tél : +33 982 440 575

• Fax : +33 483 076 487

• E-mail : contact@finixevents.com

• Formulaire d'inscription :

FRAIS D'INSCRIPTION : 495 €

Nom.

Société Fonction

Adresse

Code postal Ville..... Pays

Téléphone Fax E-mail

No. TVA International

VOUS SOUHAITEZ PAYER PAR :

Virement bancaire Carte de crédit (*Les cartes AMEX ne sont pas acceptées) Numéro de carte Date d'expiration.../.../...

RABAIS :

En cas d'inscriptions multiples, un rabais de 10% sera appliqué sur les frais d'inscriptions payés par les deuxièmes et additionnels participants

Si vous voulez inscrire plus de 3 participants, veuillez nous contacter à l'adresse contact@finixevents.com pour recevoir une offre personnalisée

ANNULATION :

Il n'y a pas de frais d'annulation pour les annulations reçues plus de 30 jours avant la conférence. Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation moins de 30 jours avant la conférence. Dans ce cas, les participants peuvent se faire remplacer ou bénéficier d'une note de crédit correspondant au montant payé et utilisable durant un an pour n'importe lequel de nos événements. Toutes les annulations doivent être formulées par écrit par fax au +33 483 076 487 ou par e-mail à l'adresse contact@finixevents.com. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme en cas de situations impondérables indépendantes de leur volonté.

FINIX EVENTS - 16 avenue de Genève - 74000 ANNECY - FRANCE - Tél.: +33 982 440 575 - Fax: +33 483 076 487